

**Assemblée Générale de la Ligue de Tennis des Hauts-de-France  
du 1<sup>er</sup> décembre 2018  
à Artois Expo à Saint-Laurent-Blangy**

<b>RAPPORT DE LA COMMISSION RESSOURCES HUMAINES</b>
---

Mesdames, Messieurs les Président(s) de clubs,

La Commission Ressources Humaines de la Ligue, nouveauté de cette olympiade, a beaucoup œuvré tout au long de cette 1<sup>ère</sup> année.

Elle est composée du Président de Ligue, du Secrétaire Général, des 5 Présidents de Comités Départementaux que je tiens ici à remercier, et de moi-même.

En direction des clubs, la commission a animé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 6 réunions d'informations décentralisées au cours desquelles de nombreux thèmes ont été abordés :

- La Loi travail : les ordonnances du 23 septembre 2017
- Les nouveautés sociales 2018
- Le contrat de travail et les avenants
- Les différents contrats de travail, les contrats aidés
- La prime d'ancienneté
- La fiche de paye
- Le temps partiel dans le sport
- La complémentaire santé
- Les nouveaux C.Q.P.
- Les D.E.J.E.P.S. / D.E.S.J.E.P.S.
- L'auto entrepreneur
- Les obligations d'affichage
- La médecine du travail
- La rupture conventionnelle

Celles-ci se sont tenues à Amiens, Calais, Cambrai, Clermont, Laon ainsi qu'à la Ligue.

Elles ont accueilli plus de 100 dirigeants de clubs et je profite ici de remercier les Présidents des Clubs qui nous ont si gentiment accueilli sur leurs installations.

A cette occasion, un classeur comprenant 48 fiches pratiques a été remis à chaque participant reprenant de nombreux thèmes complémentaires ou non de ceux développés lors des réunions.

La commission a aussi été sollicitée par de nombreux clubs afin de les aider dans la rédaction des contrats de travail, des avenants et sur de nombreuses problématiques qu'ils rencontrent aux quotidiens dans la gestion de leur personnel.

Plusieurs conflits sont apparus tout au long de l'année entre des salariés et des dirigeants de clubs. Un dossier est en cour d'appel, un jugement aux Prudhommes a été rendu, un autre procès se profile ...

**Nous attirons votre attention sur l'importance essentielle du contrat de travail et des avenants qui cadrent les relations entre les salariés et leurs employeurs, et qui peuvent éviter ou limiter bien des conflits.**

Il faut malheureusement relever que 95 % des litiges rencontrés, sur lesquels la commission est amenée à intervenir et à conseiller, concernent un désaccord entre un club et son D.E.

Soyez donc très vigilant car depuis plusieurs années, nous constatons une montée en puissance des revendications, le plus souvent illégitimes, de ces salariés.

En 2019, la commission poursuivra l'organisation de réunions d'informations décentralisées sur de nombreux thèmes qui peuvent vous intéresser.

L'objectif est de vous accompagner au mieux dans la gestion quotidienne de votre personnel.

Au niveau de la Ligue, la commission a réussi à mettre en place une U.E.S. (Unité Economique et Sociale) qui rassemble l'ensemble des salariés de la Ligue et de ses 5 Comités Départementaux (plus de 35 salariés).

Celle-ci permet une plus grande flexibilité et une meilleure adaptation du travail de notre Ligue. Elle a aussi pour objectif d'harmoniser, dans le temps, les pratiques en matière salariale et des avantages des différents salariés qui la composent.

Pour les salariés, elle a permis la mise en place d'élections de Délégués du personnel. Ceux-ci sont aujourd'hui représentés par deux salariés élus.

La commission organise mensuellement une réunion avec les deux délégués afin d'évoquer les différents sujets qui préoccupent nos salariés.

Enfin, la Ligue s'est dotée au 1<sup>er</sup> septembre 2018 d'un nouvel accord relatif à l'aménagement du temps de travail au sein de l'U.E.S.

En effet, seule l'ex Ligue des Flandres disposait d'un tel accord. L'objectif, recherché et atteint, était de proposer un accord applicable à l'ensemble des salariés de la Ligue et de ses Comités.

Tant sur l'existence d'une Commission Ressources Humaines que sur la mise en place d'une U.E.S. et d'un accord d'aménagement du temps de travail, la Ligue des Hauts-de-France est précurseuse !

Nous sommes à votre disposition pour échanger et répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous solliciter.

Belle saison sportive 2019 !

**Hughes Destombes  
Président de la commission  
Ressources Humaines**

